

Procédure d'inscription des Licenciés AVB au tournoi de Pentecôte

Comme vous ne pouvez pas l'ignorer, notre traditionnel Tournoi de Pentecôte approche à grands pas.

C'est un événement majeur de la vie du club dont nous devons tout faire, comme tous les ans, pour qu'il soit une réussite. Il est donc impératif qu'un maximum des licenciés du club de mobilisent pour apporter sa contribution au bon déroulement de cette manifestation.



La plus grosse difficulté que rencontre tous les ans l'équipe d'organisation est de trouver suffisamment d'encadrement dans le cas où la météo nous force à jouer en gymnase.

C'est pourquoi, depuis toujours, il est interdit au licenciés de l'AVB de participer au Tournoi lorsque celui-ci se déroule en gymnase.

Depuis quelques années, avec l'augmentation notable du nombre de participants, suivie de celle du nombre de gymnases mis à notre disposition, nous avons été contraints d'ajouter une règle plus contraignante afin d'accroître nos chances d'atteindre le nombre de responsables gymnases requis (une soixantaine).

Il est donc strictement interdit aux licenciés de s'inscrire au Tournoi par le biais du formulaire disponible sur le site.

Vous sera communiqué en temps et en heure un lien vers un formulaire qui vous est spécialement destiné et qui vous permettra de vous préinscrire au Tournoi. Vous pourrez y inscrire votre équipe et y réserver des soirées. Aucun paiement ne vous sera demandé, vous ne le régulariserez que la veille du Tournoi une fois votre inscription validée.

En résumé, les étapes et conditions de validation de votre inscription sont les suivantes :

- Ne pas s'inscrire avec le lien officiel
- S'engager par le biais de son entraîneur, ou responsable d'équipe et avant le 27 avril à encadrer un gymnase
- Se préinscrire avant le 27 avril à l'aide du formulaire dont l'adresse vous sera bientôt communiquée. (par facebook et le site internet du club)
- Prier pour que le comité d'organisation prenne la décision de jouer dehors (le verdict tombera le jeudi ou le vendredi précédant le Tournoi)
- Régler le montant de son inscription au plus tard le samedi 14 mai ou le dimanche 15 mai

(Notez bien que cette règle concerne toute équipe dans laquelle figure au minimum un licencié AVB)

En vous souhaitant nombreux et pleins d'énergie pour nous aider à réussir le Tournoi, nous vous disons à bientôt, comme nous l'espérons tous, sur le Pâquier

Le Comité d'Organisation au Tournoi d'Annecy Volley-Ball